

Image not found or type unknown



Droit d un cautionnaire financier.

Par **marie34**, le **23/04/2008** à **12:58**

Bonjour. Mes beaux parents qui se sont portés cautionnaire avec un bien immobilier veulent vendre la maison et ils me proposent de faire racheter le montant qu'il reste à donner à la banque pour l'achat d'un fond de commerce par 2 organismes différents. Il faut vous expliquer que la maison qu'ils ont en ce moment provient d'une autre maison vendue suite à un héritage. Mon mari si je connais bien la loi a droit à une partie de cet héritage car il vient de sa grand-mère et son père qui s'est remarié veut vendre cette maison pour que sa nouvelle épouse ait tout l'héritage à son nom. Je suis seule gérante de mon entreprise. Peut-elle m'obliger à signer un papier pour que la vente ait lieu. Merci de me répondre car c'est assez urgent.